



LES CONFERENCES SOCIALES MENSUELLES DE L'IAJP – ANNEE 2017

THEME CENTRAL : "Travail et démocratie au Bénin : une clé nodale de la question du développement"

THEMATIQUE N°5 : Le secteur informel au Bénin : Défi à l'intelligence et à la responsabilité citoyenne et étatique

Présenté par

Monsieur Camarou Dine Rodrigue BELLO, Secrétaire Général Adjoint de la CCI Bénin

Chant d'Oiseau, 18 mai 2017

PLAN DE PRESENTATION

- I. Généralités

- II. Responsabilité citoyenne et étatique de la persistance de l'économie informelle

- III. Mythe de l'éradication du secteur informel

- IV. Conclusion

I. Généralités

Le secteur informel occupe une place non négligeable dans l'économie africaine en général et béninoise en particulier. Il se définit comme un ensemble d'activités économiques se réalisant en marge de la législation pénale, sociale, administrative, comptable et fiscale en vigueur dans le pays. Il échappe à toute politique économique et sociale et donc à toute régulation de l'Etat.

Le secteur informel peut être considéré comme un prolongement du système économique traditionnel dans un environnement sociétal marqué par de profondes mutations.

Cependant il incombe de distinguer du secteur informel, les activités illicites, criminelles et de contrebandes telle que la vente de l'essence frelatée avec son corolaire d'effet pervers sur l'économie et la santé. Il incombe également de noter qu'il existe des relations d'interdépendance notamment au plan des échanges (approvisionnement de la main-d'œuvre, des matières premières et des produits finis) entre le secteur formel et le secteur informel.

La contribution qualitative et quantitative de la femme est très remarquable dans le secteur informel. Ce secteur fonctionne allègrement au vu et au su de tous. Toutes les activités des trois (3) secteurs internationalement reconnu (primaire, secondaire, tertiaire) sont représentées dans l'économie informelle, autrement dit l'informel est une réplique du formel.

Tableau : Poids de l'informel dans le PIB (Milliard de FCFA)

Secteur	2006	2007	2008	2009	2010
- Primaire	798	827	958	1007	1041
- Informel	794	823	954	1002	1037
- Pds de l'informel	99.6%	99.6%	99.6%	99.6%	99.6%
- Secondaire	320	343	374	405	414
- Informel	212	229	254	273	277
- Pds de l'informel	66.2%	66.9%	68.06%	67.3%	66.9%
- Tertiaire	880	966	1093	1127	1168
- Informel	658	722	813	840	873
- Pds de l'informel	74.8%	74.7%	74.4%	74.3%	77.7%
Poids de l'informel	67.7%	67.3%	68.1%	68.1%	68.1%

Source : DGAE-MEF

Et même si paradoxalement le secteur informel constitue pour beaucoup une bouée de sauvetage, il est légitime de se demander si la situation est viable.

Dirons-nous que dans une économie libérale comme celle du Bénin, est-ce l'incapacité de l'Etat à répondre aux besoins fondamentaux de la population dans les domaines de l'emploi, de la santé, du logement et de l'éducation qui est à l'origine du foisonnement du secteur informel ou est-ce la culture sociologique béninoise qui permet d'entretenir cette économie informelle ?

Il apparaît donc opportun de se pencher à la fois sur la responsabilité de l'Etat, des Institutions et des populations pour comprendre les raisons sociales et culturelles de la persistance du secteur informel au Bénin.

II. Responsabilité citoyenne et étatique face à la persistance de l'économie informelle

Comment comprendre qu'en dépit de l'allègement des formalités de création d'entreprises, des importants appuis financiers de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers et des interventions du Système Financier Décentralisé en faveur des populations et des agents économiques du secteur informel, il n'est pas observé une régression des activités de ce secteur et encore moins une mutation vers le formel ?

En effet nous pouvons nous interroger sur cette ambiguïté de la politique économique de l'Etat qui injecte des ressources considérables pour sortir les populations de la pauvreté en leur octroyant des crédits pour mener des activités génératrices de revenus qui pour la plupart sont dans l'informel. Il va s'en dire que la responsabilité de l'Etat est totale dans la persistance du secteur informel.

Mais peut-il en être autrement lorsque les besoins sociaux des populations sont énormes et les ressources de l'Etat pour y faire face sont limitées. Il appartient à l'Etat d'arriver à trouver le meilleur attelage entre le formel et l'informel afin que la dynamique économique permette le fonctionnement harmonieux de toutes les entreprises pour une contribution efficiente au Produit Intérieur Brut.

La situation de la persistance et/ou de la prolifération du secteur informel n'incombe pas uniquement à l'Etat. Les interventions des Partenaires Techniques et Financiers au niveau des groupements et associations professionnels dont certains sont dans l'informel dans le but de les organiser et les sortir de l'informel ont dans une certaine mesure contribué à les maintenir dans cette économie informelle.

Il en va de même de la forte intervention du Système Financier Décentralisé dans le secteur informel par l'octroi de crédit pour des agents économiques sans aucune exigence de formalisation de l'activité et contribuant de facto à l'enracinement de l'économie informelle.

Il est également opportun de souligner le comportement informel de la population béninoise. Pour preuve les activités économiques des populations frontalières sont pour la plupart informelles et s'exercent selon des règles fixées par elles-mêmes sans aucune régulation de l'Etat.

La formalisation de l'existence de certaines couches sociales de la population et leur appartenance à nation béninoise n'est pas spontanée. Dans nos zones rurales, l'absence de documents d'Etat Civil est criarde et cela se transmet de génération en génération justifiant le caractère informel de la population. Il faut d'énormes sensibilisations pour que les populations aillent faire les déclarations de naissance et également se faire établir les cartes d'identités. L'informel semble inné en chacun et se développe en l'absence de toute intervention étatique.

Un autre fait majeur de la responsabilité citoyenne dans la prolifération du secteur informel est l'attitude des salariés exerçant dans le secteur moderne qui pour face à la baisse sans cesse croissante du pouvoir d'achat incitent les ménages à rechercher des revenus complémentaires dans le secteur informel pour joindre les deux bouts et les fins de mois difficiles.

Par ailleurs, il est loisible de constater qu'une certaine tranche de la société apprécie et excelle dans les microentreprises à condition d'en définir elle-même les règles de jeu et donc de se mettre en marge de la légalité et de la réglementation définie par les pouvoirs publics.

Cependant, il est bon de faire remarquer que la véritable économie informelle, celle qui emploie de la main d'œuvre et qui génère de la richesse et qui est à contrario constituée de petites activités de survie ou de subsistance contribue au niveau local par le paiement d'une taxe ou redevance communale.

C'est dire que la responsabilité institutionnelle, citoyenne et de étatique est entière dans la prolifération du secteur informel qui malgré les déconvenues au niveau de la protection sociale, de la qualité de l'emploi, de la santé permet de venir en appoint aux défaillances de l'Etat, aux contingences de l'économie de marché et à la réduction de la pauvreté.

Il convient donc de s'interroger sur la possibilité pour les pouvoirs publics d'éradiquer le secteur informel ou sur la stratégie à mettre œuvre pour son encadrement aux fins de la rendre complémentaire au secteur formel.

III. Mythe de l'éradication du secteur informel

Considérant l'importance du secteur informel dans l'économie réelle, il serait illusoire de penser à son éradication totale du jour au lendemain. L'informel et le formel sont intimement liés, ne serait-ce que par la monnaie dont ils font un usage commun. Au contraire l'approche la plus réaliste serait de mettre en place des mécanismes d'organisation de ce secteur pour une contribution plus accrue des activités qui s'y opèrent à la richesse nationale sans toutefois venir en concurrence de l'économie formelle.

Pour ce faire, il importe de bien cerner l'économie informelle en dissociant les activités de survie qui s'y exercent des activités véritablement productives, celles du secteur formel.

Aussi, la meilleure alternative possible pour une contribution de l'informel à la productivité intérieure serait-elle d'y impliquer les collectivités locales et de disposer d'une fiscalité unique forfaitaire adaptée pour les Très Petites Entreprises en faisant un arbitrage entre le coût qu'engendrera l'encadrement de ce secteur et les perceptions fiscales qui y seront faites pour soutenir le développement économique et social du pays. Il serait bon également de poursuivre la sensibilisation de la population à plus de civisme et aux méfaits de la persistance d'une économie informelle.

La généralisation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) à toutes les couches sociales de la population est déjà une approche de solution qui permet de cerner les activités des uns et des autres et de contenir les déperditions fiscales à condition de faciliter et de déconcentrer sa délivrance.

IV. Conclusion

Au regard de la sociologie culturelle de la population et des contingences qu'imposent l'économie de marché, le secteur informel a encore de beaux jours devant lui.

La responsabilité citoyenne et étatique est entière dans l'enracinement de l'économie informelle et il ne peut en être autrement.

Il convient de préciser que les pouvoirs publics devront veiller à ce que le seuil critique d'interférence de l'informel dans le formel et de la suprématie de l'informel sur le formel ne soit jamais atteint, en vue de sauvegarder les fondamentaux d'une nation régie par des règles et des principes.